

Chers amis,

En ces temps tumultueux pour notre démocratie, il est essentiel de savoir prendre le temps d'honorer la mémoire de Paul Bouchet. Je vous en remercie très sincèrement Monsieur le Maire.

Aux heures noires de notre pays Paul résistant diffusait le journal Témoignage Chrétien, il fut l'initiateur de Goutelas, où il était l'homme de la rencontre des mondes ouvriers, intellectuels et paysans, de toute la dynamique et de l'ouverture culturelle qu'il a ainsi créées dans la région autour de Goutelas. En tant que présidente actuelle d'ATD Quart Monde, ayant eu la chance de le rencontrer à de très nombreuses reprises et de nous entretenir de ses engagements ; je souhaite évoquer ici Paul Bouchet l'allié d'ATD Quart Monde. Il fut président d'ATD Quart Monde de 1998 à 2002.

Je le cite ici lors d'une rencontre au sujet du combat juridique de notre Mouvement, comment mieux défendre les familles très pauvres ?

Il dit ceci : « J'ai eu la chance de rencontrer Joseph Wresinski (fondateur d'ATD Quart Monde) l'année avant sa mort, j'avais été bâtonnier, conseiller d'état ... le droit j'avais nagé dedans et j'étais très marqué par l'idée simple que l'égalité de droit n'est pas un concept suffisant, j'ai été marqué par les échecs des mouvements syndicaux quand on se borne à l'égalité des droits. Sans compter les effets de seuil. Ma découverte a été René Cassin, juriste de la France libre, le concept de déclaration universelle des Droits de l'Homme a permis d'ajouter égaux en dignité et en droits. Le mot dignité l'a beaucoup bouleversé. Le concept de dignité c'est Joseph Wresinski qui me l'a fait comprendre il était imprégné de cette notion. J'étais à une réunion avec Joseph Wresinski au ministère avant l'hiver avec les associations, le risque de la charité saisonnière. Je me souviens du regard du Joseph Wresinski pendant que les représentants de l'état nous expliquaient ça. Je comprenais bien que l'exclusion elle n'est pas saisonnière. J'étais persuadé qu'il y avait une notion nouvelle ratifiée par la Déclaration universelle ; c'est la dignité. Mais l'égale dignité. L'objectif suprême

c'est l'égalité de dignité de tous les êtres humains. Les hommes sont égaux en dignité et en droits.

Geneviève de Gaulle Anthonioz a fait voter la loi de lutte contre les exclusions, j'étais alors vice-président d'ATD Quart Monde et on a fait circuler cette loi. Le titre était vu comme la cohésion sociale, mais pour l'article 1 en référence à l'égalité de dignité, partout, dans tous les milieux on nous a opposé que ce n'était pas une notion normative, pas du droit. Le droit n'est pas fermé sur lui-même, l'égalité de dignité est primordiale. La bataille des seuils est terrifiante. La bataille essentielle c'est l'égalité de dignité des hommes. Intégrer que l'égalité de dignité est l'objectif suprême sinon on est juste dans le social. »

Puis nous avons discuté des dossiers des familles très pauvres chez un juge et Paul dit ceci « Nous avons obtenu le droit à la communication du dossier mais nous n'avons pas encore obtenu la copie du dossier pour les gens. « On ne pourra plus écrire ce qu'on veut si les gens lisent le dossier ». Le critère doit être de se dire que ce qui est dit ou écrit on accepte que ce soit écrit pour parler comme ça pour son enfant. Il faut être intransigeant quand il y a des termes attentatoires à la dignité dans les rapports des travailleurs sociaux. Même le pire criminel a la copie intégrale de son dossier. »

Chers amis, Paul a défendu inlassablement l'égalité de dignité de toutes et tous, ce combat est plus que jamais le nôtre aujourd'hui.

A la fin de son livre « mes sept utopies » Paul dit ceci « rejoindre les plus pauvres m'avait été dicté par le refus de l'inacceptable. Ils m'étaient apparus, surtout grâce à Joseph Wrésinski, comme les révélateurs de l'indivisibilité des droits de l'Homme. Je découvris peu à peu qu'ils étaient également les révélateurs d'un « invisible » dont je compris qu'il représentait à la fois la somme et l'unité de toutes les utopies de ma vie. »

Je vous remercie.